
PPES

Le candidat présente un standard choisi par le jury parmi la liste imposée :

Just one of those things (C. Porter)

Wild flower (W. Shorter)

Ask me now (T. Monk)

+

Un morceau au choix du candidat

+

Un déchiffrage imposé par le jury

Déroulement du concours :

Le candidat est accompagné par une section rythmique du conservatoire.

Il n'y a pas de répétition avec les accompagnateurs.

Le candidat fournit la partition de son morceau au choix en 6 exemplaires (sous forme de leadsheet clair et précis).

L'épreuve instrumentale est suivie d'un entretien avec le jury.

Le candidat joue de mémoire, sans partitions.

Le candidat respecte les tempi et styles indiqués sur les partitions mises à disposition.

L'interprétation des thèmes et le choix des tonalités sont à l'appréciation du candidat.

Les partitions des morceaux imposés sont envoyés aux candidats le lendemain de la clôture des inscriptions au concours d'entrée